

CARACTERISTIQUES

CODE ISIN PARTS A	FR0010650499
CODE ISIN PARTS B	FR0010657817
MILLESIME	2008
PROLONGATION DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUSQU'AU	31/12/2020
VALEUR DE LA PART A L'ORIGINE	800 €
REDUCTION D'IMPOT A L'ENTREE	25% d'IR
TAUX D'INVESTISSEMENT EN PME ELIGIBLES	60%

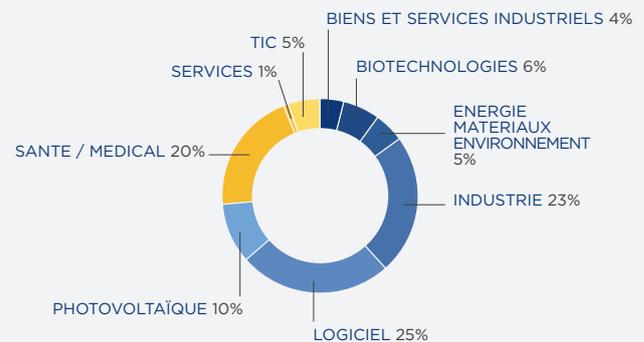
VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2019

VALEUR DE LA PART AU 31/12/2019	15,60 €
---------------------------------	---------

REMBOURSEMENTS REALISES

LE 14/12/2017	230,00 €
LE 13/12/2018	30,00 €
LE 30/12/2019	17,00 €
Total	277,00 €

REPARTITION SECTORIELLE HISTORIQUE*



* Portefeuille des PME, en montant investi.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2019, le portefeuille du FCPI Innoveris Prime 1 est composé de 2 sociétés sur les 24 financées au total depuis la création du Fonds. Comme indiqué dans notre courrier de décembre dernier, les opérations de liquidation du Fonds ont été prolongées jusqu'au 31/12/2020 au plus tard, au-delà de la durée de vie réglementaire du Fonds. Cette période complémentaire a pour objectif de permettre la cession des dernières participations du portefeuille et clôturer le Fonds.

Nous vous rappelons qu'ACG Management ne perçoit plus de rémunération sur le Fonds depuis le 01/01/2019. Les autres frais de gestion tels que prévus dans les documents réglementaires, restent à la charge du Fonds.

En fin d'année 2019, une participation du portefeuille, la société TRAQUEUR, a été cédée pour un montant total de 181 k€. Cette opération a généré une plus-value avec un multiple de 1,08.

De ce fait, le Fonds a pu procéder à une troisième distribution à votre profit pour un montant de 17 € par part portant le total de remboursement à 277 € par part A ou B.

La diminution de la valeur de part du Fonds au 31/12/2019 est essentiellement due au placement en liquidation judiciaire de la société BIOM'UP et à la baisse de valorisation des titres de PRECILENS qui n'avait pas encore atteint un seuil de développement suffisant pour envisager une sortie favorable.

En 2020, l'équipe de gestion mettra tout en œuvre pour organiser la cession des dernières participations du portefeuille, avec pour objectif de clôturer le Fonds avant la fin de l'année.

PME EN PORTEFEUILLE AU 31/12/2019

NOM DE LA SOCIETE	SECTEUR	REGION	ACTIVITE
BIOM UP	Santé / Médical	Rhône-Alpes	Conception de dispositifs médicaux implantables à base de collagène
PRECILENS	Santé / Médical	Ile-de-France	Fabrication de lentilles oculaires

POINT SUR LES SOCIETES EN PORTEFEUILLE



BIOM'UP

CONCEPTION DE DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES A BASE DE COLLAGENE

Après avoir réalisé une introduction en bourse, la société a connu une baisse significative de son cours de bourse suite à la fin de l'incessibilité des titres des actionnaires. La société a alors eu des besoins en trésorerie importants et a été contrainte de déposer le bilan. Le Tribunal de commerce de Lyon a ordonné, le 4 décembre 2019, la cession des actifs et activités de BIOM'UP SA à la société BISON MEDTECH MIDCO LLC, société constituée à cet effet par le gestionnaire d'actifs ATYRIUM CAPITAL MANAGEMENT LIP, actionnaire et principal créancier de la société. Cependant, aucune perspective d'amélioration ne devrait intervenir sur cette participation et les chances de recouvrement sont quasi nulles pour le Fonds.



PRECILENS

FABRICATION DE LENTILLES OCULAIRES

La société est en phase de signer un mandat de vente et poursuit sa croissance régulière sur son marché historique. Dans le même temps, PRECILENS développe de nouveaux usages comme la lentille de nuit, probable relais de croissance de la société en Europe puis en Asie.

AVERTISSEMENT

Ce reporting est uniquement informatif. Les données mentionnées sont calculées par la Société de Gestion. Nous vous rappelons que le Fonds est soumis à une durée de blocage, qu'il n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.